New Nouveau Brunswick CANADA

Communiqué de presse
Communications Nouveau-Brunswick

Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick

Séances d'information sur les nouveaux motifs de discrimination interdite (07/01/19)

NB 73

le 19 janvier 2007

FREDERICTON (CNB) - La Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick tiendra des séances d'information sur la condition sociale et sur les convictions ou l'activité politiques, deux motifs de discrimination récemment ajoutés à la *Loi sur les droits de la personne* du Nouveau-Brunswick.

Elles permettront au grand public de prendre connaissance du genre de plaintes qu'on peut porter en vertu de ces motifs illicites.

La séance d'information sur les convictions ou l'activité politiques aura lieu de 19 h à 21 h le jeudi 8 février dans la salle G1 de l'édifice James Dunn Hall sur le campus de l'Université St. Thomas, à Fredericton. La séance comprendra une discussion en table ronde avec Patrick Malcolmson, professeur de sciences politiques et vice-recteur aux études de l'Université St. Thomas, et avec le professeur John McEvoy, qui enseigne le droit associé aux droits de la personne à l'UNB.

La séance d'information sur la condition sociale aura lieu de 19 h à 21 h le mardi 13 février 2007 dans l'édifice Ganong Hall de l'UNBSJ, à Saint John. La séance comprendra une discussion en table ronde avec Kelly Van Buskirk, une avocate chez Lawson & Creamer de Saint John, et avec Randy Hatfield, directeur général du Human Development Council de Saint John.

Les convictions ou l'activité politiques et la condition sociale ont été ajoutées à la *Loi sur les droits de la personne* du Nouveau-Brunswick en 2005.

La Commission des droits de la personne publie des lignes directrices sur les convictions ou l'activité politiques et sur la condition sociale dans son site Web.

Pour de plus amples renseignements sur ces séances d'information, on peut communiquer avec la Commission des droits de la personne au 1-888-471-2233.

2007-01-19

PERSONNE-RESSOURCE : Francis Young, Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick, 1-888-471-2233.

2007-01-19

2008-01093/

Communications Nouveau-Brunswick
Courrier électronique | Coordonnées | Décharge | Déclaration de confidentialité